



INFO INTEGRAL

02/2025

Chères clientes, chers clients
Chers partenaires

La Fondation s'est réorganisée dans l'optique de la gestion de fortune : Pirmin Hotz Vermögensverwaltungen AG et Zugerberg Finanz AG, deux nouveaux gestionnaires de fortune, succèdent à Albin Kistler AG. Les deux entreprises se présenteront à l'occasion de l'Assemblée des délégués du 17 juin 2025.

GESTION DE FORTUNE

La Fondation a désigné deux nouveaux gestionnaires de fortune pour le 1er juillet 2025. Il s'agit de Dr. Pirmin Hotz Vermögensverwaltungen AG et de Zugerberg Finanz AG. Ils remplacent Albin Kistler AG. La Banque cantonale de Saint-Gall et Vontobel Asset Management AG restent inchangées en tant que gestionnaires de fortune pour la Fondation. Les deux nouveaux gestionnaires de fortune sont sortis vainqueurs d'une vaste procédure de sélection. La Fondation est convaincue d'avoir trouvé en Dr. Pirmin Hotz Vermögensverwaltungen AG et Zugerberg Finanz AG deux nouveaux partenaires qui correspondent très bien à la philosophie de placement de longue date d'Integral. Les deux nouveaux gestionnaires de fortune seront présentés à l'occasion de l'Assemblée des délégués du 17 juin 2025.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

A la fin du premier trimestre, la performance globale de la Fondation s'élevait à un très bon 2,6%. L'indice de référence s'élevait à 2,4%. L'indice de performance des caisses de pension UBS, qui reflète l'évolution de la performance des caisses de pension suisses, a affiché un rendement de 0,4% pour cette période. Grâce à cette évolution positive, le taux de couverture approximatif de la Fondation a augmenté de plus de 2% par rapport à la clôture annuelle 2024, pour atteindre environ 109,2%. La réserve de fluctuation de valeurs a pu continuer à être constituée à 70% de l'objectif. Depuis la clôture intermédiaire du premier trimestre, les marchés financiers ont évolué différemment. Après un mois d'avril faible, les rendements sont repassés dans la zone positive en mai. La situation financière de la Fondation à la fin du mois de mai est comparable à celle du premier bouclement trimestriel.